

81ST PLENARY MEETING

**MUMBAI, INDIA**

🌐 2-5 December 2023

Cotton Value Chain:  
"Local Innovations for Global Prosperity"



# Document de travail 1

## Élection des agents du comité permanent

LA CHAÎNE DE VALEUR DU COTON :  
DES INNOVATIONS LOCALES POUR UNE PROSPÉRITÉ MONDIALE

2 - 5 décembre 2023



---

## Document de travail 1

### Élection des représentants du Comité permanent

Recommandation de la Commission permanente dans le cadre de la 81<sup>e</sup> réunion plénière du

### Comité consultatif international du coton

Décembre 2023

Plusieurs réunions hybrides du comité de nomination de l'ICAC ont eu lieu le 26 juin 2023, le 19 septembre 2023 et le 17 novembre 2023 afin de proposer les membres du bureau du comité permanent pour l'année à venir. Des délégués du Tchad, de la Côte d'Ivoire, du Brésil, de l'Argentine, de l'Australie, de l'Union européenne, de l'Afrique du Sud, de Taïwan, de la Russie, du Pakistan et des États-Unis ont participé à la réunion du 26 juin 2023. Des délégués de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, de l'Union européenne, du Pakistan, de la Russie, de Taïwan, des États-Unis et de la Zambie ont participé à la réunion du 19 septembre 2023. Des délégués du Bangladesh, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, de Taïwan et des États-Unis ont participé à la réunion du 17 novembre 2023. En l'absence de quorum lors de cette dernière réunion, les délégués ont été invités à faire parvenir leurs objections à la nomination de l'unique candidat avant la fermeture des bureaux le 20 novembre 2023. S.E.M. Aly. Touré a présidé les réunions du comité de nomination.

Le règlement intérieur précise que, dans la mesure du possible, le vice-président sera désigné pour succéder au président sortant. Cependant, au 26 juin 2023, le Pakistan avait des arriérés de 162 865 dollars, ce qui dépassait une année de frais d'évaluation. Par conséquent, le délégué du Pakistan n'est pas éligible à la nomination en tant que membre du Comité permanent. Avant la réunion et pendant la réunion du comité de nomination, aucun délégué n'a manifesté d'intérêt pour les postes de président et de vice-président du comité permanent pour 2023-24. Par conséquent, un consensus s'est dégagé entre tous les États membres présents à la réunion pour confirmer la nomination de l'Ambassadeur S.E.M. Aly Touré en tant que Président du Comité permanent pour 2023-24, en prolongeant son mandat d'une année supplémentaire. M. Patrick Packnett reste président sortant pour 2023-24.

Les règles et règlements stipulent que l'élection des membres du bureau doit tenir compte des éléments suivants :

1. Une rotation géographique aussi vaste que possible.
2. Une représentation adéquate des pays importateurs et exportateurs.
3. La compétence, l'intérêt et la participation au travail de la Commission.
4. Le paiement des cotisations dans le respect des délais.

Sans aucune objection à la nomination du Dr. Md. Fakhre Alam Ibne Tabib, délégué du Bangladesh, au poste de vice-président, le Comité permanent propose la liste suivante des



---

membres du Bureau du Comité permanent pour la période allant de la fin de la 81<sup>e</sup> réunion plénière en 2023 à la fin de la 82<sup>e</sup> réunion plénière en 2024 :

- S.E.M. Aly Touré, Ambassadeur - Représentant permanent de la Côte d'Ivoire auprès des organisations internationales de produits de base, Côte d'Ivoire, en tant que Président
- Md. Fakhre Alam Ibne Tabib, directeur exécutif du Cotton Development Board, ministère de l'agriculture, Bangladesh, en tant que vice-président
- M. Patrick Packnett, Administrateur adjoint - Office of Global Analysis, USDA-FAS, États-Unis, en tant que président sortant.